

m vivre à morlaàs

Avril 2019

Morlaàs 2030

Aménageons l'avenir



La population légale, au 1^{er} janvier 2016 communiquée par l'INSEE, est de 4431 habitants. Avec l'évolution de l'urbanisation de certains quartiers, on peut avancer, sans trop se tromper, que nous sommes près de 4600 personnes à vivre à Morlaàs. Je souhaite bien entendu la bienvenue et le meilleur accueil à tous les nouveaux résidents, locataires ou propriétaires.

Depuis deux décennies, plusieurs phases de grands travaux ont rythmé l'amélioration du cadre de vie dans plusieurs quartiers de Morlaàs en rattrapant une partie du retard en équipements et en logements locatifs. Aujourd'hui, les premières esquisses et réflexions ont été présentées lors de réunions rencontres les 4, 5 et 6 avril pour dessiner MORLAÀS 2030. Les enjeux sont pluriels : attractivité, volet paysager, circulation apaisée, mise en relation des quartiers et du centre-bourg pour favoriser la rencontre et la culture, renforcer le commerce. Le terrain de l'ancien stade des Cordeliers est une véritable aubaine pour créer un ensemble cohérent et une mise en synergie des différents espaces publics.

Avec le souci de maîtriser l'urbanisation en centre ville, l'acquisition de trois voire quatre terrains est envisagée pour densifier le centre bourg en logements, commerces et résidence intergénérationnelle. Aménager et agrandir la cantine scolaire à Berlanne est une priorité car les effectifs de l'école André Sourdaà sont appelés à croître sensiblement suite à la réalisation d'un ensemble immobilier de logements locatifs pour accueillir des familles de militaires.

Les conventions qui nous lient aux différents bailleurs sociaux prévoient une participation de 3 % sur le coût des investissements en logements à loyer modéré sur la commune. Le montant pour 2019 s'élève à 168 000 € en acompte sur les 3 opérations de Berlanne (38 logements), chemin de Latour (9 logements) et For Marcadet (22 logements).

La Communauté des Communes a mis en place des ateliers pour diagnostiquer les besoins sociaux sur le territoire du Nord Est Béarn. Un Contrat Local de Santé sera élaboré et signé par tous les partenaires sociaux. MORLAÀS est partie prenante et est favorable à la création d'un pôle de santé voire d'un pôle avancé de soins pour attirer 3 ou 4 médecins, soit pour remplacer les départs soit pour répondre au manque de référents. Il semble utile d'anticiper et de prévoir les services nécessaires au maintien à domicile et à l'accueil des personnes fragilisées.

À la diminution violente et massive des dotations de l'État est venue s'ajouter récemment la perte de 70 000 € de la redevance des mines. Cela affecte l'équilibre du budget de fonctionnement dans lequel il est de règle de ne pas recourir à l'emprunt pour les dépenses.

Après avoir ouvert le débat au cours des orientations budgétaires et en commission des finances, les taux communaux de la fiscalité locale resteront inchangés en 2019 pour la 8^e année consécutive.

Je vous souhaite bonne lecture du présent bulletin et vous assure de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux. ■

Dino FORTE
Maire de Morlaàs



DANS CE NUMÉRO

03 CULTURE La grainothèque libère la culture / **04 VIE LOCALE** Les associations vous informent / **06 SOCIAL** Des activités pour les séniors / **07 PARTICIPATION CITOYENNE** La commission extra-municipale / Le conseil des jeunes
08 DOSSIER Budget / **10 CADRE DE VIE** Le centre-bourg et le commerce / **13 INFOS PRATIQUES**

Direction de la publication: M. Dino Forté, Maire de Morlaàs - Mairie de Morlaàs - Place Ste Foy 64 160 Morlaàs - Tél. 05 59 33 40 41 - Fax 05 59 33 05 17 - www.mairie-morlaas.fr
Réalisation et mise en page: Agence Valeurs du Sud - Tél. 05 59 140 140 - **Rédaction:** Mairie de Morlaàs, Agence Valeurs du Sud - **Imprimeur:** Imprimerie Perspective - Tél. 05 59 14 96 24 - **Crédits photos:** Mairie de Morlaàs, associations - © Toute reproduction de la maquette sans l'autorisation de l'Agence Valeurs du Sud est interdite.



BIBLIOTHÈQUE

La grainothèque libère la culture

Une grainothèque a poussé dans la bibliothèque de Morlaàs. Un projet qui fait sens, dans un lieu où toutes les cultures sont en accès libre.

Les bibliothèques municipales ont pour mission première de rendre les livres accessibles à tous. C'est un peu la même chose avec la grainothèque installée depuis peu dans la bibliothèque de Morlaàs. À l'heure où l'industrie agroalimentaire fait main basse sur les semences et s'en octroie la propriété, une lutte écocitoyenne est en train de voir le jour. Elle prend la forme de grainothèques installées dans les bibliothèques et où les usagers peuvent déposer des graines et se servir librement. Sortie des ateliers municipaux, la grainothèque de Morlaàs est entrée en service le 1^{er} mars. On retrouve disposées dans le meuble des graines de fleurs (pavot, physalis, tournesol...), de légumes, d'arômes, de cucurbitacées qui font la joie des usagers de la bibliothèque, parmi lesquels se trouvent de nombreux jardiniers. Très bien reçue, cette initiative excite la curiosité et favorise les échanges. À noter que 50 personnes étaient présentes pour l'inauguration de la grainothèque et que parmi elles, se trouvait un jardinier qui est intervenu pour rappeler l'importance des graines dans notre environnement. Bérengère Lecussan, responsable de la bibliothèque, se fera un plaisir de vous renseigner. ■

L'ÉCHANGE COMME PRINCIPE

La grainothèque fonctionne sur le principe de l'échange. Chacun peut y déposer des graines issues de son jardin ou de son balcon. Autour du joli meuble installé, les conseils s'échangent avec autant de ferveur que les graines. Également disposés sur la grainothèque, des livres sur le jardinage, les semis, les graines germées et leur utilisation dans la cuisine, permettent d'enrichir ses connaissances et de mettre en œuvre ses talents de jardiniers. Des sachets à graines sont aussi disponibles pour collecter quelques semences chez soi et les proposer à la grainothèque.



LECTURE CONTÉE DE « L'ANNÉE DU JARDINIER »

La compagnie Mille et une feuilles vient à la bibliothèque le samedi 27 avril 2019 à 10h30 nous jouer des extraits de « L'Année du Jardinier ». C'est un livre publié en 1929, par Karel Capek, un Tchèque. Il y montre la vie au potager sur les quatre saisons.

☑ S'adresse en priorité aux adultes. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

EXPOSITIONS ET STAGE

• L'association Morlaàs Accueil organise une exposition des productions de l'année du 15 au 29 mai à la bibliothèque de Morlaàs. Vernissage le mardi 14 mai à 18 h.

• La Palette Morlanaise organise un stage d'aquarelle les 17 et 18 mai. Expositions de la Palette Morlanaise : aquarelles tout le mois de juin à l'Office de Tourisme du Pays de Morlaàs, « Huit femmes exposent » du 3 au 9 juin à la mairie.

GALA DE DANSE

Le spectacle de l'école de danse classique aura lieu les vendredi 14 et samedi 15 juin à 20h à la salle polyvalente. La prévente des billets se déroulera le samedi 18 mai de 9h à 12h à la mairie. Il y aura aussi une billetterie sur place le jour des représentations.



L'ASSOCIATION IMPULSION DANSE

présentera son spectacle de fin d'année à la salle polyvalente de Morlaàs le vendredi 21 juin à 21h. Vente des billets le samedi 15 juin de 10h à 13h à la salle multimédia passage Sainte-Foy ou le jour du spectacle.

☎ Infos : 06 85 76 78 37
impulsiondanse64@gmail.com

L'ÉCOLE MATERNELLE EN FÊTE

L'école maternelle de Morlaàs fêtera la fin de l'année le vendredi 7 juin à partir de 17H30 à la salle polyvalente, nous vous attendons nombreux pour applaudir nos petits artistes. La date de rentrée est fixée au lundi 2 septembre, les inscriptions sont ouvertes pour les nouveaux élèves. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la directrice pour une visite de l'école et une présentation des cursus unilingues et bilingues. Vous découvrirez une école agréable où les enfants s'épanouissent à travers le jeu.

CLUB DES JEUNES

Le Club des Jeunes de Morlaàs s'apprête à vous faire vivre une fin d'année en fanfare ! L'orchestre de l'école de musique sera présent le 8 mai lors des commémorations, le 16 juin pour le Festilac, Festival du Théâtre du Lac de Lourenties, le 19 juin à l'EHPAD du Bosquet pour offrir un concert aux résidents et le même jour à Barinque pour son concert de fin d'année.

LES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES SE STRUCTURENT

Depuis bientôt 2 ans, une douzaine de donneurs de sang bénévoles du secteur de Morlaàs se mobilisent pour promouvoir le don de sang et accueillir les donneurs lors des collectes organisées à Morlaàs. Fin janvier, un bureau a été constitué ; Henry Marcellin est le responsable de l'équipe.

☎ Plus d'infos au 06 37 15 64 20.

Collectes 2019

4 collectes de sang sont programmées à Morlaàs, de 15 h 30 à 19 h à la salle de la mairie, les mardis 30 avril, 2 juillet, 10 septembre et le lundi 9 décembre.

Viens découvrir le **HANDBALL**

Pour pratiquer le handball près de chez toi

L'ENTENTE MORLANAISE HANDBALL

RECRUTE !

SAISON 2019-2020

ATELIERS DÉCOUVREZ LE JEU À 3 ÉQUIPES

DU BABY HAND des 3 ANS
JEUNES des 6 ans
SENIORS + 11 ans
FILLES ET GARÇONS

SALLE OMNISPORTS DE MORLAÀS

INITIATION GRATUITE DE MARS À JUIN
LE MARDI ET JEUDI : 18h pour les jeunes
LE MERCREDI : 18h pour les seniors

CONTACT : INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
entente.morlanaise@gmail.com

ENTENTE MORLANAISE HANDBALL



LE TENNIS CLUB MORLAÀS AUX PETITS AS

Pour la deuxième année consécutive, le club a organisé une sortie aux Petits As à Tarbes le mercredi 23 janvier. 34 jeunes de l'école de tennis y ont participé, accompagnés par 6 bénévoles. Ils ont pu découvrir le tennis de haut niveau tout en profitant des diverses animations proposées. Ils ont également eu la chance de rencontrer Justine Hénin (ex numéro 1 mondiale). Une franche réussite pour le club et une journée remplie de bons souvenirs pour les enfants !

JEAN-BAPTISTE GRANGÉ VAINQUEUR DE LA COUPE DE FRANCE DE BOULANGERIE

Le professeur de boulangerie du lycée Haute-vue, Jean-Baptiste GRANGÉ, a remporté avec ses deux coéquipiers Gaëtan MESPOULET et Nicolas GRUEL, tous deux anciens élèves du lycée, la COUPE de FRANCE de BOULANGERIE dont la finale a eu lieu à Lyon le 28 janvier. Son succès fait honneur à tout l'établissement. Que M. GRANGÉ trouve dans ces lignes les félicitations de toute la communauté scolaire.

BRAVO! et bonne chance pour la finale de la Coupe d'Europe à Nantes à l'automne prochain.



Jean-Baptiste Grangé a été félicité par le proviseur Dominique Marsault.



JUDO CLUB MORLANAIS

En ce début de saison, 3 événements importants pour le judo Club Morlanaise :

1) la remise de 4 nouvelles ceintures noires

- Une ceinture noire 1^{er} Dan à Gaëtan Magendie,
- Trois ceintures noires 2^{ème} Dan à Eliott Coste, Benjamin Bertin et Maxime Bacquet, Ce qui porte à 142 le nombre de ceintures

noires remises par le club depuis sa création en 1973 et confirme sa vocation de club formateur.

2) **La coupe de jeune arbitre** décernée à Llona Cambe et Antoni Lagabarre qui leur permet d'être arbitres régionaux (en photo).

3) La qualification de Llona Cambe aux **phases finales de championnat de France 1^{ère} division.**

NOUVEAUTÉ ASSOCIATION M'LANGUES

Pour cette première année, l'association propose des ateliers ludo-éducatifs en anglais pour les enfants (mercredi et samedi) et des cours de compréhension et expression orale en anglais pour les adultes (mercredi 18h30). Les cours sont assurés par Lisa, canadienne et morlanaise! Vous souhaitez apprendre une langue étrangère? Une nouvelle culture? Venez nous rejoindre!

✉ mlangues64@gmail.com
<https://mlangues64.github.io/>

QUILLES DE NEUF

La saison 2018 s'est achevée sur une très belle note avec la victoire lors de la Coupe du Souvenir et une belle 4^e place pour notre 2^e équipe. Les qualifications individuelles pour les championnats de France ont débuté en février.

Si vous souhaitez découvrir ou vous initier à ce jeu atypique, nous vous invitons à vous présenter spontanément au quiller place de la Hourquie (ouvert presque tous les jours après 17h30).

☎ **Yves Lacoste au 05 59 33 61 05**
ou au quiller 05 59 33 62 18

MORLAAPIEDS COURSE

Les Morlaapieds Course ont élu un nouveau président à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 19 janvier 2019 en la personne de Christian RAMIRES-CORTES.

L'association fêtera le dimanche 20 octobre 2019 les 20 ans des Boucles des Cordeliers pour lesquelles ils vous attendent nombreux.

N'hésitez pas à les rejoindre le mardi soir Place de la Hourquie à 19 heures pour l'entraînement collectif, toujours dans la bonne humeur.

☎ www.morlaapieds.com

Des activités pour prévenir la perte d'autonomie des seniors

La résidence autonomie l'Arrayade met en place, avec le soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et le Conseil Départemental 64, des activités de prévention de la perte d'autonomie des seniors.

Des séances d'activités physiques adaptées sont proposées au sein de la résidence, le jeudi après-midi, tous les 15 jours de 15h15 à 16h15. Ces ateliers permettent notamment d'améliorer la coordination et la fluidité des gestes du quotidien, de diminuer le risque de chute, de maintenir l'autonomie, d'améliorer la confiance et l'estime de soi, de favoriser un état de bien-être physique et mental. Des ateliers de réflexologie collective sont également mis en place ; ils favorisent la relaxation, la respiration, le lien social et sont destinés à favoriser le bien-être au quoti-

dien. Ils ont lieu au sein de l'Arrayade, le vendredi après-midi de 15h30 à 17h, tous les 15 jours.

Ces séances sont gratuites et proposées sur inscription (nombre de places limitées). Elles sont ouvertes aux résidents mais aussi aux personnes extérieures. De nouveaux ateliers autour de la peinture et de la lecture seront mis en place prochainement. N'hésitez pas à vous inscrire ! ■

✉ Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Laure Soudar au 05 59 33 00 60

SE PRÉMUNIR GRÂCE AU PLAN NATIONAL CANICULE

Vous-même ou l'un de vos proches, êtes âgé(e) de plus de 65 ans ou handicapé(e) et vivez seul(e) à votre domicile ? Inscrivez-vous sans tarder sur le registre du CCAS.

En prévention des pics caniculaires de l'été 2019 et afin de pouvoir intervenir auprès des personnes fragiles, le CCAS de Morlaàs met en place une veille saisonnière. Ces personnes sont invitées à s'inscrire ou se réinscrire au plus tôt dans le registre de recensement. Pour cela, il suffit de compléter le

coupon-réponse ci-dessous et de l'envoyer à l'adresse indiquée. Suite à votre inscription, vous recevrez un questionnaire complémentaire dont la confidentialité est garantie. Le recueil de ces informations est encadré par la loi du 30 juin 2004 du code de l'action sociale et des familles et les modalités

d'utilisation sont fixées par le décret du 1er septembre 2004. Elles sont destinées à être communiquées au préfet pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2019, en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence. ■

✂

À COMPLÉTER ET À RETOURNER AU CCAS AVANT LE 13 MAI 2019

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tél. :

Adresse :

demande à figurer sur le registre nominatif du Centre Communal d'Action Sociale :

OUI NON (Cochez la case de votre choix)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

CONTRIBUTION CITOYENNE

Des Morlanais s'engagent dans la commission extra-municipale

La municipalité, dans son bulletin de décembre 2017, a invité les habitants à participer à une commission extra-municipale pour échanger sur les grandes orientations du cadre de vie des Morlanais.



Une dizaine de personnes ont fait part de leur désir d'y participer et, à l'issue de la première réunion, elles se sont réparties en deux sous-commissions : la première sur la transition écologique, la seconde sur le « Vivre ensemble à Morlaàs ».

Il est apparu aux 6 membres de la commission « Vivre ensemble à Morlaàs » que le meilleur moyen de connaître le ressenti et les aspirations des Morlanais était de réaliser un sondage. Plusieurs questionnaires ont ainsi été élaborés en direction des différents acteurs : la population, les écoles, les associations, les commerçants et les entreprises.

105 questionnaires provenant des foyers, 1 des écoles, 11 des associations, 18 des commerçants et entreprises ont été retournés à la mairie. La commission a recensé leur contenu et travaille à en faire la synthèse. Celle-ci sera présentée d'abord à la municipa-

lité, puis à la population dans les prochains mois, sous une forme qui reste à définir. L'intégralité de la synthèse sera disponible sur le site de la commune.

La commission sur la transition écologique a élaboré des propositions concernant les transports et plus particulièrement le covoiturage courte distance. Elle prépare une semaine d'animation sur la transition climatique qui se déroulera du 3 au 7 juin 2019, comportant des actions éducatives, principalement dans le domaine de la réduction des déchets, avec la projection du film « Demain » de Cyril Dion, qui sera suivie d'un débat. Dans le cadre du Grand Débat, elle a organisé deux débats sur la transition écologique qui ont réuni 55 habitants. La commission remercie vivement les personnes et acteurs économiques pour le temps passé à remplir les questionnaires et pour la richesse de leurs contributions. ■

LES JEUNES EN MODE COLLECTIF

Le Conseil des jeunes fonctionne sur le modèle d'un conseil municipal classique. Il fait progresser la place des jeunes dans la vie de la commune.

Le Conseil des jeunes s'est réuni pour la première fois en début d'année. Quinze jeunes, entre 11 ans et 17 ans, composent cette assemblée qui fonctionne sur le modèle d'un conseil municipal classique. L'organisation en commissions est de rigueur et elles sont au nombre de quatre. Une commission environnement dont l'objectif est de dresser un état des lieux des espaces publics et de formuler des pistes d'amélioration. Une commission communication qui planche sur les moyens de mieux communiquer en direction des jeunes et de tous les administrés. Enfin une commission culture et une commission sport qui réfléchissent à l'élaboration et à la mise en place de projets d'intérêt collectif dans ces domaines. Ce conseil est consultatif à la différence de son aîné qui est lui délibératif, mais il engage les jeunes dans une démarche citoyenne. Ordre du jour, introduction de séance, compte rendu, secrétariat



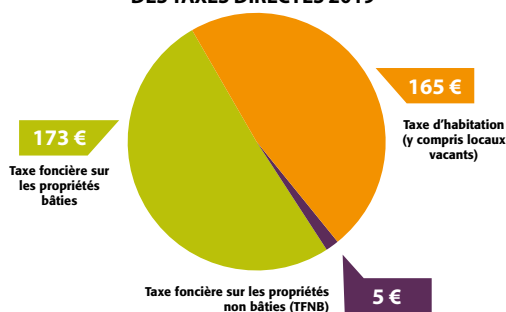
de séance, le conseil des jeunes applique la même solennité qu'un conseil municipal classique. Par ce biais, les jeunes ont la parole et sur certains dossiers qui les concernent directement, les décisions des élus pourront s'enrichir de leurs remarques. Le conseil des jeunes se réunit une fois par mois. Trois élus assistent et accompagnent les apprentis citoyens le long de ces réunions. Un point d'étape des travaux du Conseil des Jeunes aura lieu au mois de juin. Les jeunes présenteront l'avancée de leurs réflexions lors du conseil municipal du 11 juin 2019.

⊕ **1 850 685,03 €**
C'est l'excédent global dégagé
en 2018 (budget général)

4431

C'est le nombre d'habitants
à Morlaàs (population légale
calculée au 1^{er} janvier 2016,
en vigueur au 1^{er} janvier 2019)

PRODUIT PAR HABITANT ATTENDU
DES TAXES DIRECTES 2019



Budget 2019

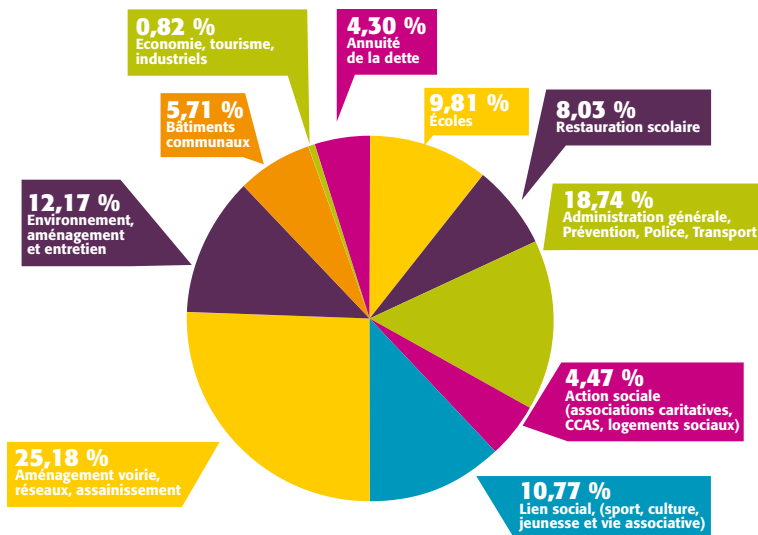
Les élus du conseil municipal de Morlaàs ont voté le 2 avril un budget sans augmentation des taux des impôts directs locaux pour la 8^e année consécutive.

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus et les services municipaux. Le budget est voté par le conseil municipal avant le 15 avril. Il se compose de deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. La première est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services. Les recettes sont issues des produits des impôts locaux, des dotations de l'état et des recettes d'exploitation des services (piscine, cantine...). La section d'investissement concerne les opérations d'équipement et de travaux permettant d'améliorer le cadre de vie, la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer d'autres. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'État et de l'autofinancement (épargne). Les budgets des collectivités doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère. Avec des dépenses obligatoires qui augmentent et des dotations d'État en baisse, c'est une équation difficile à résoudre pour les élus qui souhaitent maintenir la qualité des services et équipements publics. ■

Structure du budget

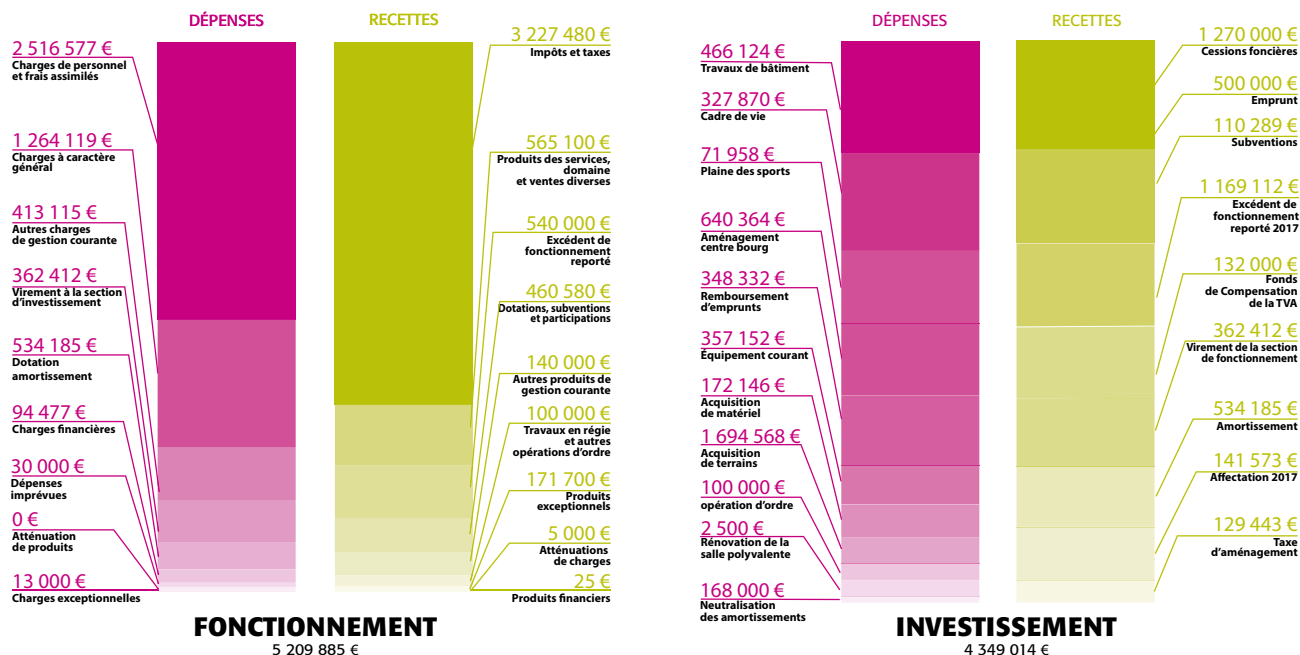
Les dépenses et les recettes à prévoir pour l'année 2019 sont réparties en un budget principal et 2 budgets annexes.

Pour 2019, le budget général de la commune se monte à 5209885 € en fonctionnement et 4349014 € en investissement. Il intègre une nouvelle baisse des dotations de l'état estimée à plus de 30000 € par rapport à 2018 soit 390000 € de pertes de ressources cumulées pour la commune depuis 2013. Les budgets annexes (assainissement et transport) sont distincts du budget principal mais sont votés par l'assemblée délibérante. Ils doivent être établis pour certains services locaux spécialisés afin d'établir le coût réel d'un service et le prix à payer pour l'utilisateur. ■

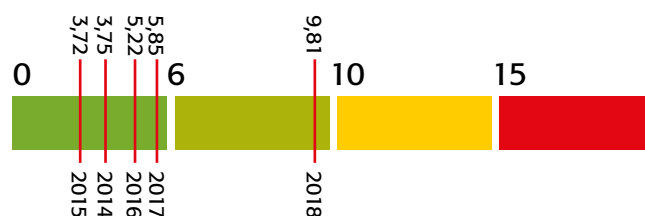
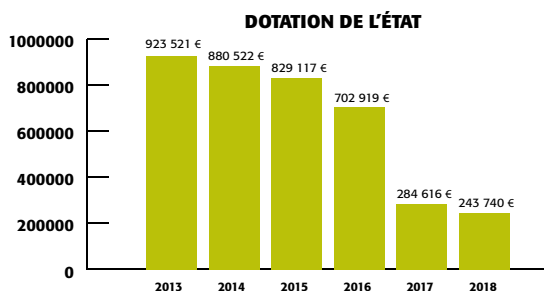
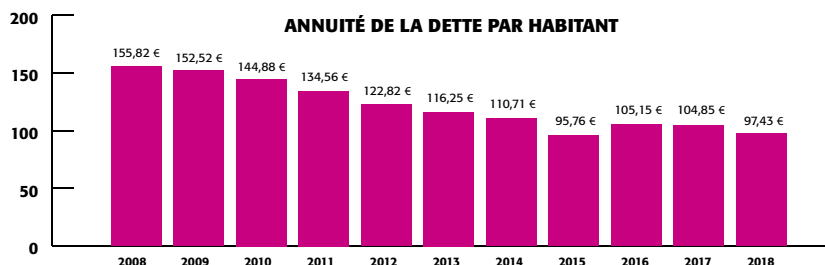


Répartition budgétaire des dépenses de la commune en fonctionnement et en investissement (tous budgets confondus).

Détail du budget général 2019



L'endettement de la commune



Historique capacité de désendettement (en années)

La gestion raisonnée de la dette est l'un des objectifs partagés par les élus. Lors du débat d'orientation budgétaire de février 2015, une diminution du volume d'emprunts d'environ 10 % pour le mandat 2014-2020 a été actée. Les annuités d'emprunt prévues en 2019 sont de 441 546,11 €, soit 99,65 € par habitant. La capacité de désendettement au 31.12.2018 est de 9,81 ans (calculé avec compte administratif 2018). Ce ratio permet d'identifier le nombre d'années nécessaires au désendettement de la collectivité, si l'ensemble de l'épargne était consacré au remboursement du stock de la dette. ■



Le commerce à Morlaàs : un acteur majeur

La commune de Morlaàs, par son caractère « rurbain », entre grande ville et campagne, propose à ses habitants de nombreux services et équipements qui améliorent la qualité de vie au quotidien. Les commerçants et artisans de la commune, par leur diversité et leur complémentarité, entretiennent et développent cette attractivité. Le centre bourg est en mutation à l'instar du projet de revitalisation engagé par la municipalité qui va débiter dans les prochains mois. Les commerces présents y assurent proximité et qualité des produits et des prestations servies, mais ils ne peuvent exister aussi que par la participation des consommateurs morlanaïses et des environs.

Les commerçants du centre bourg, ceux des marchés du vendredi de quinzaine et du samedi Place de la Hourquie sont des acteurs à

part entière du cœur de ville, et ils méritent d'être mieux identifiés et reconnus par les consommateurs locaux. Les vecteurs de communication doivent certes être améliorés (signalétique, supports et outils numériques...), les initiatives en matière d'animation commerciales développées.

Mais c'est aussi dans la réciprocité, dans une relation « gagnant-gagnant » que chacun, commerçant et consommateur se réappropriera l'espace du centre bourg comme un lieu incontournable de la vie locale. ■

Joël Ségot
Adjoint au Maire

L'ANNUAIRE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS EST PARU

La vie économique d'un village comme Morlaàs est liée à la consommation locale. Faire appel à un fournisseur ou une entreprise au plus près de chez soi pour se simplifier la vie contribue ainsi à son développement. C'est pourquoi l'Association des Artisans et Commerçants du Pays de Morlaàs (AACPM) a réalisé la quatrième édition de l'annuaire des entreprises. Vous y trouverez les références de près de 80 artisans et commerçants locaux du Pays de Morlaàs. Ce guide est issu d'une action collective de valorisation des richesses économiques locales amorcée depuis 2014. Plusieurs actions ont été portées par l'association, mettant à l'honneur l'initiative des entrepreneurs, la qualité de leur travail et le dynamisme de l'activité économique du territoire. S'adressant à la fois aux particuliers et aux professionnels, ce guide peut vite devenir un indispensable. « Consommer local » sera désormais le premier choix à faire auprès de nos commerçants ou professionnels où le meilleur accueil vous sera réservé, il en va de la vie des commerces de la ville.

📍 Site : morlaas-commerces.com

Facebook : Association des Artisans et Commerçants du Pays de Morlaàs



Un centre-ville très attractif se dessine

Le centre-ville de Morlaàs entame une mue sans précédent dans 4 secteurs clé. Ce programme ambitieux va redonner un nouveau souffle à la ville.



Quels sont les secteurs concernés ? Ils sont au nombre de 4 :

- **La place Sainte-Foy**, forte de son patrimoine remarquable et qui est marquée par son rôle administratif et commercial.
- **La place de la Tour** qui rassemble de nombreux services médicaux et fait office de pôle santé pour Morlaàs.
- **Le secteur de l'ancien stade des Cordeliers et de la place de la Hourquie** où se retrouvent les principales activités sportives et associatives ainsi que le marché.
- **Le secteur de la Gouttière** avec le collège comme principal point fort.

Parce qu'il se trouve au centre de cette articulation, le secteur Cordeliers sera directement connecté au reste du bourg grâce à plusieurs aménagements : un cheminement à créer vers la place Sainte-Foy et un autre en direction de la place de la Tour. À l'actif aussi de cette revitalisation, une interface directe avec la Hourquie et des cheminements à mettre en valeur vers le collège.

Le calendrier pour cette vaste opération s'étend sur plusieurs années. L'année 2019, après les recherches archéologiques préventives, devrait être marquée par la démolition de la tribune et des vestiaires du stade ainsi que par des aménagements provisoires place Sainte Foy, élargissement de trottoirs notamment. 2020 et les années suivantes verront sortir de terre sur le stade des Cordeliers un théâtre de verdure de 300 à 500 personnes, un parc urbain et un parking végétalisé. Les aménagements du secteur de la Gouttière débuteront en 2021 avec l'aménagement d'une passerelle piétonne sur le cours d'eau totalement mis en valeur. Morlaàs change, pour le bien de tous. ■

La ville de Morlaàs a initié fin 2017 une opération globale de revitalisation du centre-bourg. Elle doit permettre d'identifier les enjeux qui amélioreront le cadre de vie des habitants et permettront de maintenir l'attractivité de la ville

et de son centre historique. Lutte contre la désertification des commerces et des services, nouveaux modes de circulation plus doux, valorisation du patrimoine et de la qualité de vie, sont quelques-uns des principaux axes de travail.



CIMETIÈRE

PLUS VERT ET MOINS
POLLUANT

Depuis le passage de la commune en « zérophyto », l'option de l'enherbement des allées se poursuit dans la partie la plus ancienne du cimetière, avec l'adhésion des Morlanais. Après le semis de gazon sur une allée test, c'est l'ensemble du vieux cimetière qui sera engazonné d'ici la fin de l'année 2019. Un changement esthétique qui profite à l'environnement mais également aux agents qui passeront moins de temps à couper l'herbe qu'à désherber manuellement (pour un résultat qui n'était pas non plus satisfaisant).

ZONE 30

UNE CHAUSSÉE APAISÉE

Toute la zone du centre bourg de Morlaàs est aujourd'hui en zone 30 km/h. Au-delà d'une simple limitation de la vitesse, la zone 30 cherche à instaurer un équilibre entre la circulation automobile et celle des piétons et des cyclistes. Il en résulte une forme plus douce de cohabitation des différents usagers de l'espace public dans un maximum de sécurité. Pour les cyclistes, c'est aussi la possibilité de circuler dans les deux sens y compris dans les voies à sens unique. Ces derniers doivent toutefois respecter la bande cyclable. La zone 30 permet également aux piétons de traverser la voie en tout point, dès lors qu'ils se situent à plus de 50 mètres du passage piéton le plus proche.

RELANCE DU NETTOYAGE
DE PRINTEMPS

Nettoyons notre commune et prenons rendez-vous pour le samedi 18 mai 2019 à partir de 9h30 devant la mairie pour un ramassage de déchets sur les zones non publiques de notre commune. Gilet fluo, gants et sacs sont nécessaires et les enfants doivent être accompagnés.

Tour d'horizon des aménagements



Prisée par beaucoup d'assistantes maternelles et de parents de jeunes enfants, l'aire de jeu du quartier des fors a fait l'objet d'une attention particulière. Deux jeux anciens et devenus inadaptes ont été remplacés par deux cabanes : l'une en hauteur et l'autre au sol pour les plus petits. La première est dotée d'un double toboggan, d'éléments d'escalade et autres aménagements pour occuper les intrépides. En cas de chute, le sol amortissant a en partie été rénové pour éloigner les bobos.

Par ailleurs, sur le site du parcours sportif aménagé en 2017 à la Plaine des Sports, deux jeux ont fait leur apparition. Il s'agit d'une toupie pour des enfants de 5 à 10 ans et d'une structure grimpeuse avec échelle, rampe de pompier, barre de suspension et corde à disque. De quoi largement dégourdir les jambes des 4 -14 ans. Des plantations de mûriers platanes stériles ainsi que l'installation de bancs et de poubelles compléteront cet aménagement très familial.

Du côté de la cantine de l'école primaire André Sourdaà de Berlanne, il y a du nouveau à l'horizon. La cantine est devenue bien trop exiguë pour les 80 enfants qui y déjeunent chaque jour. Et ce d'autant plus qu'à la rentrée de septembre, cet effectif devrait monter à 100 élèves à la faveur des nouveaux logements qui seront alors occupés. C'est pourquoi la salle des fêtes attenante va être transformée de manière à accueillir le futur réfectoire effectif à la rentrée 2019. ■

PISCINE (rue de la Bastide - 05 59 33 41 90)

OUVERTURE LE 18 MAI

■ **En mai**

Week-end et jours fériés de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

■ **En juin**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h,

Mercredi de 14h30 à 19h

Week-end de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

■ **En Juillet et août**

Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

Week-end de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

Les cours d'aquagym sont proposés en juillet et août le mercredi de 12h à 13h et le jeudi de 18h à 19h.

Les cours de natation sont dispensés en juin de 17h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 10h le week-end. En juillet et août, ils sont organisés tous les jours de 9h à 10h.

Tarifs :

Entrée adulte : 3,70 €

Entrée enfant : 1,60 € (gratuit pour les moins de 6 ans)

Abonnement 10 entrées adulte : 30 €

Abonnement 10 entrées enfant : 10 €

CAMPING (rue de la Bastide - 05 59 12 00 87)

OUVERTURE LE 11 MAI

Le camping sera ouvert du 11 mai au 4 octobre 2019.



RENDEZ-VOUS URBANISME

Pour vos questions d'urbanisme ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez téléphoner le matin au 05 59 33 40 41 ou envoyer un message à urbanisme@mairie-morlaas.fr
Les permanences d'urbanisme ont lieu uniquement le matin : Sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis
Sans rendez-vous les mardis et jeudis

VOTE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections des représentants français au parlement européen (79) auront lieu le dimanche 26 mai 2019 de 8 h à 18 h dans vos bureaux de vote habituels (mairie et salle multimédia). Si vous n'êtes pas disponible ce jour-là, pensez à faire une procuration à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique, vous recevrez toutes et tous une nouvelle carte électorale.

Il y a eu quelques changements concernant les pièces d'identité valables pour voter : votre carte d'identité doit avoir moins de 20 ans, votre passeport moins de 15 ans. La carte famille nombreuse et le livret de circulation des gens du voyage ne sont plus acceptés. Le permis de conduire, même dans sa version cartonnée, reste valable.

Les personnes souhaitant participer à la tenue des bureaux de vote et au dépouillement peuvent se faire connaître à l'accueil de la mairie.

DES MOUVEMENTS DANS LES SERVICES

Suite au départ de la Directrice Adjointe des Services Nadège Mahieu fin novembre, Pascaline LESPINE a été recrutée début janvier au poste de Directrice de l'Administration Générale et de la Communication.

Philippe MARTINALLI, en charge essentiellement des élections et des titres d'identité au service accueil de la mairie, est parti le 25 février dernier pour s'occuper d'urbanisme à la communauté de communes Nord Est Béarn. Il était en poste à la mairie depuis 9 ans. Un nouvel agent, Thierry ACLOQUE, est arrivé le 1^{er} avril pour le remplacer.



Enfin, Karine TRUTAT a quitté son poste à la police municipale mi-février pour exercer des fonctions similaires dans le nord de la France.

Compte rendu des conseils municipaux

18 DÉCEMBRE 2018

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Modification d'une commission

PERSONNEL COMMUNAL

- Mise à jour du tableau des emplois
- Ratios d'avancement des grades pour 2019
- Proposition de révision de la participation prévoyance santé
- Renouvellement d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC)
- Modification du règlement intérieur des services

PATRIMOINE

- Mise à jour du tableau des voies communales
- Acquisition foncière parcelle AO69
- Modification de la surface acquisition foncière parcelle AI273
- Entretien éclairage public - programme « neuf » - Rue des écoles, parking église Saint-André, Allée Corps Franc Pommiers et rue Saint-Exupéry
- Forêt de Lahitau - Etat d'assiette des coupes de l'année 2019
- Revitalisation du centre-bourg - Secteur Cordeliers / Hourquie
- Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention avec l'Office 64 concernant la construction de 22 logements sociaux rue Françoise Dolto

FINANCES

- Gala de danse 2019 - Fixation des redevances et approbation des conventions autorisant les prises de vues
- Tarifs Gala de danse 2019
- Vote des tarifs des régies 2019

5 FÉVRIER 2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Bilan des commandes publiques conclues en 2018
- Report de la date du transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2026
- Approbation du règlement d'attribution des subventions aux associations
- Résolution de l'Association des Maires de France

PATRIMOINE

- Bilan des cessions et acquisitions foncières en 2018
- Décision cession parcelle AL 122 chemin Latour

URBANISME

- Permis d'aménager - Revitalisation du centre bourg

EMPLOI - PERSONNEL

- Renouvellement d'un contrat Parcours Emploi Compétences

FINANCES

- Débat sur les Orientations Budgétaires
- Avances de subventions USM, FAMEB et école maternelle
- Autorisation donnée au Maire de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019

12 MARS 2019

CULTURE

- Rapport d'activité de la bibliothèque 2018

PERSONNEL

- Convention de mise à disposition par le CDG - Agent chargé de la fonction d'inspection

PATRIMOINE

- Division parcellaire place de la Tour
 - Convention missions complémentaires dans le cadre de l'opération revitalisation du centre-bourg
 - Acquisition parcelles AN273, 469 et 471 en vue de la réalisation de la résidence seniors
 - Lancement travaux extension d'assainissement chemin Latour
- ### FINANCES

- Approbation des attributions de compensation après transfert de la compétence « GEMAPI »
- Approbation du rapport de la Commission Locale

d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 13 février 2019

- Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – Actualisation des tarifs maximaux applicables en 2020.
- Rétrospective financière 2014-2018 suite aux orientations budgétaires
- Approbation des comptes de gestion 2018 des budgets principal, assainissement et transport
- Vote des comptes administratifs 2018 des budgets principal, assainissement et transport

2 AVRIL 2019

PERSONNEL MUNICIPAL

- Recrutements pour la piscine

PATRIMOINE

- Acquisition des parcelles en vue de la construction de la résidence seniors

FINANCES

- Modification de l'AP/CP Plaine des Sports Subventions aux associations
 - Convention financière avec l'USM
 - Vote des taux des impôts locaux 2019
- Vote de la redevance assainissement - part communale
- Affectation des résultats 2018 et vote des budgets primitifs 2019 des budgets principal, assainissement et transport

☒ Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un espace d'expression est réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans les bulletins municipaux des mois d'avril et de décembre. Par respect du principe de liberté d'expression, les textes transmis par les élus concernés sont publiés dans leur intégralité et ne sont pas diffusés avant publication du bulletin.

Les élus de la majorité municipale

Le premier trimestre de l'année est la période des exercices budgétaires : comptes administratifs 2018 ; orientations budgétaires, budgets prévisionnels pour le fonctionnement et les investissements 2019. Tous les bilans et les objectifs de dépenses et recettes ont été votés à l'unanimité. Toutefois ils n'engagent pas de façon irréversible la prochaine mandature.

Cependant les baisses drastiques de dotations de l'état et autres recettes, dont 262 000 € en 5 ans de dotation globale de fonctionnement, ont mis à mal notre épargne brute et par voie de conséquence nos ratios de désendettement (9,8 années soit en limite de zone verte). Il semble toutefois que toutes les collectivités connaissent cet « effet ciseau »

c'est-à-dire que le différentiel entre les recettes et les dépenses de fonctionnement s'amenuise. Le ratio de solvabilité appelé taux d'endettement mesure quant à lui la charge de la dette de la commune par rapport à sa richesse. Ce ratio était de 9,86 % en 2017, il est de 9,82 % en 2018 (le taux moyen des communes de même strate était en 2017 de 10,2 %). L'annuité de la dette représente 97,43 € par habitant avec une population recensée au 1^{er} janvier 2016 à 4431 habitants (155,82 € en 2008 ; 110,71 € en 2014) Avec une population déjà en croissance, ces chiffres devraient diminuer si on limite les emprunts.

Il est à souligner que pour le bien de tous les soutiens sociaux et associatifs sont maintenus et les taux de fiscalité

locale inchangés.

D'autre part, nous avons soutenu Monsieur le Maire dans sa proposition de réaliser plusieurs acquisitions foncières en centre-ville pour un montant d'environ 520 000 € sur emprunt. Celles-ci ajoutées au 1,10 hectare de l'ancien stade des Cordeliers constitueront des réserves foncières très importantes et intéressantes pour moderniser et revitaliser le centre bourg.

Bien entendu, nous demeurons à votre écoute et attentifs à votre besoin de renseignements sur les projets en cours.

Bien cordialement. ■

Vos suggestions seront les bienvenues :
majoritemunicipale23@gmail.com

Le groupe « Échanges Citoyens Morlaàs »

La bonne santé financière d'une commune se mesure à l'aide de deux indicateurs : le ratio d'endettement qui est de 90 % pour Morlaàs (alors que le taux moyen des communes de même strate en Nouvelle Aquitaine était de 78 % en 2017) et la capacité de désendettement qui est de 9,8 années pour Morlaàs (alors que le taux moyen des communes de même strate en Nouvelle Aquitaine était de 4,6 années en 2017).

Voilà les conséquences de la gestion déplorable de l'équipe municipale en place depuis 5 ans.

Alors M. le Maire a trouvé un coupable : les baisses des dotations de l'État mais il oublie de dire qu'elles étaient programmées de longue date

et qu'il suffisait de les anticiper en faisant preuve de réalisme budgétaire. Au lieu de cela notre Maire a préféré dépenser plus de 5 millions d'euros dans un stade de rugby surdimensionné qui ne sert que quelques jours par an et qui génère des frais de fonctionnement ! D'autres communes, comme Lembeye ont fait d'autres choix comme celui de construire une maison de retraite

Où est donc passé l'intérêt général à Morlaàs ?

Pendant ce temps nos impôts continuent d'augmenter et les projets d'amélioration de notre cadre de vie sont reportés. Ils ne sont pour le moment qu'à l'état d'études et ne verront le jour, éventuellement, que dans

plusieurs années. Beaucoup de biens ont été vendus au cours du mandat et ne peuvent donc plus servir à financer ces projets qui, eux, concernent toute la population de Morlaàs ! La commune doit donc recourir à de nouveaux emprunts.

Nous n'avons presque plus de marge de manœuvre mais ça continue : M. le maire étudierait une offre de vente pour une somme dérisoire de l'ancienne gendarmerie alors que ce bien rapportait à la commune environ 55 000 € de loyer par an !

Il est temps que ce mandat se termine.

Pierre Coste, Murielle Marquebielle,
José Couto, Magali Cathalo
<http://echangescitoyensmorlaas.blogspot.fr>
echangecitoyen@orange.fr



Vous pouvez être informé(e) par mail ou sms des animations proposées par la commune. Inscrivez-vous en mairie ou sur www.mairie-morlaas.fr

À VOS AGENDAS!

Animations & manifestations

2^e trimestre 2019

DATE	ORGANISATEUR	ANIMATION	HORAIRE	LIEU
27 avril	Bibliothèque	Lecture contée de "L'année du jardinier"	10h30	Bibliothèque - Gratuit
27 et 28 avril	Morlaàs Pelotari Club	Finales championnats Comité du Béarn		Trinquet
28 avril	APE Berlanne	Vide grenier	9h à 17h	Salle polyvalente
28 avril		Cérémonie commémorative de la Déportation	11h45	Monument aux morts
30 avril	Don du sang	Collecte Don du sang	15h30 à 19h	Mairie - Salle de réception
4 mai	Bibliothèque et commission culture	Café BD	10h	Bibliothèque
8 mai	Victoire du 8 mai 1945	Cérémonie commémorative	11h45	Monument aux morts
18 mai		Ouverture de la piscine		Piscine
18 mai	École de danse classique	Prévente des billets du gala	9h à 12h	Mairie
18 mai		Nettoyage de printemps	Départ 9h30	Mairie
19 mai	Association "L'Effet Mer"	Vide grenier	9h	Salle polyvalente
22 mai	Bibliothèque	Pause lecture spéciale "Pop-ups" (Enfants à partir de 2 ans)	10h30	Bibliothèque. Inscription
26 mai		Elections européennes	8h à 18h	Mairie et salle multi-activités
30 mai	FAMEB	Tournoi école de foot	9h à 18h	Plaine des sports
1 ^{er} au 30 juin	Palette Morlanaise	Exposition d'aquarelles		Office de Tourisme du Pays de Morlaàs
1 ^{er} juin	Bibliothèque et commission culture	P'tit déj. Littéraire	10h	Bibliothèque - Gratuit
3 au 8 juin	Commission extra-municipale	Exposition transition climatique		Mairie - Salle de conférence
3 au 9 juin	Palette Morlanaise	Huit femmes exposent (peinture)		Mairie - Salle de réception
5 juin	Commission culture	Cinéma	20h30	Théâtre de la mairie
6 juin	Commission extra-municipale	Projection film « Demain »	21h	Théâtre de la mairie
7 juin	APE maternelle	Fête de l'école et repas du soir	10h à 19h	Salle polyvalente
8 juin	APE Jean Moulin	Fête de l'école et repas du soir	10h à 19h	Salle polyvalente
8 juin	APE Berlanne	Fête de l'école et repas du soir	10h à 19h	École de Berlanne
12 juin	Espace jeunes	Représentation théâtrale		Théâtre de la mairie
14 et 15 juin	École de danse classique	Gala de danse	20h	Salle polyvalente
18 juin	Appel du 18 juin	Cérémonie commémorative	11h45	Monument aux morts
19 juin	Bibliothèque	Pause lecture thème nature (Enfants à partir de 2 ans)	10h30	Bibliothèque. Inscription
21 juin	Impulsion danse	Gala de danse jazz	10h-22h	Salle polyvalente
22 juin	APEL Saint-Joseph	Kermesse et repas		Salle polyvalente
26 juin	Bibliothèque	Atelier fabrication de bombes à graines		Bibliothèque. Inscription
29 juin	Mairie	Journée de l'élevage	Journée	Place de la Hourquie
2 juillet	Don du sang	Collecte Don du sang	15h30 à 19h	Mairie - Salle de réception